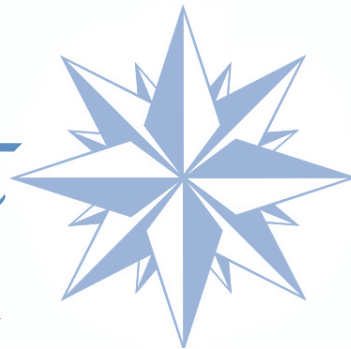


Vents d'Ouest



La CFDT va vous faire part au travers de cette chronique de l'actualité DDRO vue par les régions, ce pourra être aussi un billet d'humeur, un vecteur d'information à destination de tous les salariés de l'entreprise LCL. Pour cette nouvelle édition, le vent soufflera en premier de l'Ouest.

MÉTÉO PARTICULIÈRE CET ÉTÉ !



En ces jours d'automne, et en attendant l'hiver, retour sur votre été en DR Bretagne, une météo particulière... cet été, tous les jeudis, nos collègues ont pu prendre connaissance du bulletin IPC émis par notre centre régional. Nous avons pu noter un courant constant qui reprenait inlassablement les mêmes données météorologiques (rien à voir avec le manque d'air et la chaleur qu'ont supporté nos collègues dans beaucoup d'agences).

Nous pouvons comprendre sur le fond que ces statistiques puissent aider la DR à se positionner dans les hautes sphères de la DDR et de la BAP afin de bénéficier d'un ciel étoilé pour les mois à venir.

Néanmoins, la CFDT regrette l'orage tombé mi-septembre sur les Côtes d'Armor. Il nous semble anormal qu'un certain nombre de nos collègues soient pris dans la tourmente du non résultat désiré pendant cette période. Alors si certains ont pu bénéficier de belles éclaircies et d'un été indien, tant mieux, n'oublions pas que les vents tournent toujours ! Alors sous la tempête, faites bloc et serrez-vous les coudes, cela n'arrive pas qu'aux autres.

Souhaitez-vous faire partie d'une équipe qui relève son collègue en difficulté pour continuer, ou faites-vous partie de ceux qui acceptent de les éliminer pour gagner ? La CFDT a fait son choix, et vous ?

UMPI Tours

La CFDT a soutenu et demandé l'application de la proposition faite par le médecin du travail, suite à sollicitation du CHS-CT sur le sujet des risques psychosociaux, d'une mission réalisée par un ergonomiste sur le site de l'UMPI de Tours. Dès qu'il sera disponible, au plus tard début 2012, celui-ci s'attachera à mesurer les difficultés rencontrées et tentera d'apporter des pistes de travail, des « clés pour ouvrir des portes verrouillées », selon Véronique RAGOT de ROSSI, la secrétaire CFDT de l'instance. Une présentation de la méthode employée sera faite aux partenaires sociaux, associant une approche de travail par petits groupes, à l'étude de cas d'espèces. Les conclusions rapportées permettront à tous les intervenants, au rang desquels les représentants locaux de la CFDT, de pointer du doigt les dysfonctionnements dans l'organisation du travail, chaîne de management ou autres, afin de revendiquer des solutions concrètes et efficaces. Voilà un bel exemple de l'utilité du travail syndical sur le terrain, à mettre au crédit des équipes CFDT.

FLASH CONGÉS PAYÉS

Lors du CCE de septembre 2011, la Direction a communiqué sur les règles donnant droit à des jours supplémentaires quand on fractionnait sa prise de congé en dehors de la période légale. Cette disposition est bien connue des collaborateurs. À partir du 1^{er} novembre, LCL fera application stricte de la loi qui permet au hiérarchique d'accorder des jours de congé hors période, moyennant une renonciation du salarié à ces jours supplémentaires. Ce sera donc en fonction des impératifs de l'entreprise et/ou de la tête de qui vous savez. Pour autant, dans son information, la Direction précise : « La DRH étudie la possibilité d'une information individuelle des salariés, via leur manager, à partir du 1^{er} novembre, sur les droits qu'ils ont éventuellement acquis au titre du fractionnement au cours de l'année 2011. »

Pour éviter toute « omission », « excès de zèle » et autre « décision unilatérale », la CFDT considère, comme la Direction d'ailleurs, que des jours supplémentaires ont déjà été acquis à ce titre. Donc, il n'est absolument pas possible de, par exemple, conditionner la prise de congés annuels déjà posés et acceptés par la hiérarchie, à la signature d'une renonciation a posteriori à cette validation. Cet avertissement est utile car des exemples de telles demandes seraient déjà apparus dans l'Ouest.

Rappelons que dans ABCD'RH, on peut encore lire à ce jour (début octobre) concernant le fractionnement des jours de congé : « Dans l'hypothèse où vous êtes amené, à la demande de votre responsable hiérarchique ou avec son accord, à fractionner vos 4 premières semaines de congés et à en fixer une partie en dehors de la période d'été, vous bénéficiez de jours de congés supplémentaires prévus par la loi dans la limite suivante... » Si donc vous avez déjà obtenu l'accord de votre hiérarchie, il est trop tard pour que celui-ci conditionne votre départ effectif en congés à la signature d'une lettre de renonciation.

Avec la CFDT, on comprend mieux ce que la direction écrit... **BONNES VACANCES** (pour ceux qui en ont encore à prendre...)

Attachés commerciaux

Vous êtes nombreux, Chargés d'Accueil, à vous retrouver nommés Attachés Commerciaux. Le projet de base prévoyait la nomination d'Attachés Commerciaux dans les grandes agences et dans les points de vente automatisés. Un entretien suivi d'une proposition devait avoir lieu, le choix d'accepter ou non devait vous être laissé, force est de constater qu'il n'en est rien ! Dans la majorité des cas, une simple entrevue éclair, un coup de fil rapide, ou la question posée par un intermédiaire du style « le DGA me demande si cela t'intéresserait d'être Attaché Co » sont vos seuls entretiens. Pas besoin de préciser qu'aucune fiche métier ne vous est remise... Pour couronner le tout, la direction, dans sa grande mansuétude voudrait vous faire croire qu'elle se soucie de votre confort en abandonnant la formation en présentiel à Villejuif au profit de Formatan. Ne rêvez pas. C'est juste pour faire encore des économies sur le dos des salariés, surtout qu'elle ne peut plus vous remplacer à votre poste puisqu'il n'y a plus d'équipe d'appui ! Comment libérer du temps pour Formatan dans les petites agences où les effectifs sont déjà plus que restreints ? La réponse de votre DDR est simple : vous pouvez vous former chez vous, vous pouvez faire des sacrifices ! N'acceptez pas cet état de fait, si le salaire d'un DdR ou d'un DR peut motiver les heures sup à la maison, il ne peut en aucun cas exiger de vous les mêmes sacrifices !

Et si vous amenez votre repassage ou vos légumes à éplucher au bureau, elle en penserait quoi la direction, hein ?

..... RÉSEAU, DSBA, « ENFIN » SUR UN PIED D'ÉGALITÉ!

Il fut un temps ancien quand le « LCL » se nommait alors « Crédit Lyonnais » et que les Back Offices s'appelaient services administratifs où nous travailleurs « administratifs », étions protégés par un mot jusqu'alors inconnu chez nous : les **OBJECTIFS**. Il ne s'agit pas d'objectifs commerciaux mais quantitatifs où la satisfaction de la Direction semble se mesurer à la quantité de travail effectuée et aux nombres d'activités présentes dans nos corbeilles virtuelles.

« Grâce » à D.A.D.A.* et Oxygen, nous sommes passés en quelques années des UAC et son travail presque artisanal (proche du client mais peu rentable pour notre entreprise) à l'ère industrielle et sa production de masse. Nous produisons des opérations financières à la chaîne, un genre de Taylorisme du Tertiaire; une idée neuve du siècle dernier qui peut malheureusement s'avérer anti-productive et désastreuse sur les conditions de travail avec toutes les répercussions que cela entraîne.

.....

*D.A.D.A. : répartiteur de tâches sur toutes les DSBA.

Comité d'Établissement

Nous vous rappelons l'adresse du site Internet du Comité d'Établissement : www.celclouest.fr

Identifiant = votre matricule - Mot de passe = celclouest (valable pour la première connexion)

Pour vous connecter vous devez entrer l'adresse complète.

Vous ne trouverez pas le site en passant par votre moteur de recherche.

Si vous rencontrez des problèmes, n'hésitez pas à contacter le CE par téléphone (02.40.99.05.52) ou par mail (celclouest@gmail.com)

People Care

Avec l'évolution de People Care, dorénavant on vous parle de moins en moins de propositions de postes mais de nominations d'office inscrites sur le système

Depuis le passage du Crédit Lyonnais à LCL, nous avons la sensation de n'être que des matricules et que l'entreprise perdait en humanité. ..

La CFDT vous confirme que nous ne sommes plus que des matricules d'ailleurs, vous n'êtes pas sans le savoir, que du jour au lendemain en ouvrant votre lotus vous pouvez apprendre votre départ pour une autre destination sans avoir eu votre entretien préalable avec votre manager de « proximité ».

La CFDT combat et s'insurge contre cette manière de procéder et se tient à la disposition de chaque salarié désireux de vouloir préparer son entretien. Si vous souhaitez en parler, n'hésitez pas à contacter vos élus locaux.

Présentation des activités de Bayeux

Les Valeurs Mobilières avec un effectif de 75.75 ETP – 80 personnes c'est une activité nationale nous sommes les seuls à traiter pour toute la France.

Plusieurs unités : Régul Bourse, Gestion fiscale événements clients, Appui Réseau comprenant la plate forme SVP et Service Entreprise Bourse, Collecte Centralisée Ordre VM.

Les Assurances de Personnes avec un effectif de 96.43 ETP – 106 personnes c'est aussi une activité nationale.

Plusieurs unités : Vie du contrat, Assistance avec la plate-forme SVP, Prestations décès, Expertise Banque Privée.

Image avec un effectif de 34.42 ETP – 36 personnes.

Plusieurs unités : Courrier, Archives, Personnalisation des chèques : nous imprimons environ 50% des chèquiers LCL portefeuille le reste est en sous traitance par contre nous imprimons tous les chèques spéciaux ainsi que les chèquiers classiques.

En ce moment nous vivons la mise en place de Rebond : « Nous apprenons à travailler car depuis des années nous ne savions pas faire » C'est le ressenti du personnel, ceci est une mascarade pour encore diminuer les effectifs. Le personnel de Bayeux s'inquiète de son devenir vu la pyramide des âges. Nous avons eu la présentation des métiers du Réseau ainsi que les ACL, le personnel ne comprend pas pourquoi, alors qu'il existait des plates-formes à Bayeux qui fonctionnaient, la Direction a décidé de les transférer et maintenant elle voudrait que les salariés rejoignent celles-ci. Nous avons vraiment l'impression de marcher sur la tête à moins que l'objectif final soit de démanteler complètement Bayeux...

..... BONS CADEAUX NOËL

La Commission Activités Sociales est en train de préparer l'envoi des Bons Cadeaux Noël pour vos enfants !!!

La CFDT vous rappelle les montants accordés :

Pour les enfants de 0 à 5 ans = 50 €

Pour les enfants de 6 à 12 ans = 70 €

Pour les enfants de 13 à 17 ans = 90 €

Nous vous rappelons que les enfants de 17 ans recevront un Maxichèque, chèque cadeau électronique envoyé par mail.

Très simple d'utilisation il vous permet d'offrir des moments pur plaisir de shopping sur près de 100 e-marchands sélectionnés parmi les plus grandes enseignes du Net dont Cdiscount, King Jouet, Cultura ou encore Ticketnet.

Pour toutes questions concernant la CAS, contacter Sylviana LAMOUR par téléphone (02.40.99.04.25 / 06.64.65.46.70) ou par mail (sylviana.lamour@gmail.com).

Vents d'Ouest



vous souhaite une bonne fin d'année 2011.
Et à bientôt, pour de nouvelles informations sur la DDRO